

Bruno Rodríguez souligne que la Constitution réaffirme les principes de la politique extérieure de la Révolution



La Havane, 24 février (RHC)- Le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodríguez a signalé que la nouvelle Constitution réaffirme les principes de la politique extérieure de la Révolution, les enrichit et les modernise.

Plus de 8 millions de Cubains sont appelés à se rendre aux urnes aujourd'hui pour ratifier la nouvelle Constitution approuvée par l'Assemblée Nationale en décembre dernier.

Juste après avoir exercé son droit de vote au cours du référendum sur la nouvelle Constitution Cubaine, Bruno Rodríguez a souligné:

«Nous sommes tous reflétés dans cette Constitution. C'est une Constitution unitaire, avancée qui reprend celle de 1976. On pense à Fidel, à l'idée de José Martí qui y préside et bien sûr, elle

réaffirme les principes de la politique extérieure de notre diplomatie révolutionnaire, qu'elle enrichit et modernise ».

Au sujet de la politique des États-Unis à l'égard de l'Amérique Latine, Bruno Rodríguez a précisé :

« Elle a entraîné les complications de la situation régionale, en raison des tentatives de maintenir et de renforcer l'ordre unipolaire qui va à l'encontre des tendances historiques, de l'histoire même, le redéploiement de l'impérialisme en Amérique Latine et dans les Caraïbes, la revitalisation de la doctrine Monroe que l'on croyait enterrée et à laquelle est venu s'ajouter un maccarthysme démodé et renforcé. Évidemment ce qui est en jeu aujourd'hui au Venezuela ce sont l'indépendance et la souveraineté de tous, la validité du droit international et c'est pourquoi nous éprouvons une solidarité profonde avec le président Nicolás Maduro, avec la Révolution Bolivarienne et chaviste et avec l'Union Civique et Militaire du peuple vénézuélien ».

Le Ministre cubain des Affaires étrangères a également déclaré à la presse que personne au monde ne peut croire que Cuba fasse partie d'un axe du mal associé au terrorisme car l'on ne peut pas, de façon unilatérale, arbitraire et injuste, dresser des listes ou donner des certifications alors que l'Assemblée Générale de l'ONU a des positions claires à ce sujet.

« Cuba a été victime du terrorisme qui a fait dans notre pays 3 478 morts et laissé 2 099 personnes handicapées, Cuba a une trajectoire très méritoire dans la lutte contre le terrorisme et dans la coopération avec d'autres pays y compris avec les États-Unis » a ajouté le chef de la diplomatie cubaine.

Bruno Rodríguez a également indiqué que les relations entre les États-Unis et Cuba connaissent un recul déplorable et malheureux à cause d'une camarilla fondamentaliste et extrémiste qui exerce une influence décisive sur la politique nord-américaine vis-à-vis de notre pays au milieu d'un grand désordre de la politique dans ce pays, mise largement en cause y compris par des secteurs de la droite étasunienne.

« Cependant, a ajouté le ministre cubain des Affaires étrangères, la coopération se maintient dans plusieurs secteurs dont l'application de la loi, la sécurité nationale et le thème migratoire ». Il a exprimé aussi sa confiance dans le fait que le peuple nord-américain fera prévaloir sa force majoritaire qui appuie la levée du blocus et la normalisation pleine des relations.

Bruno Rodríguez a répondu à une question sur l'éventuelle entrée en vigueur du Chapitre III de la Loi Helms-Burton, signée en 1996.

Le chapitre 3 de cette loi autorise les ressortissants étasuniens et les Cubains naturalisés étasuniens dont les propriétés ont été nationalisées après le triomphe de la rev. Cubaine à porter plainte devant des tribunaux étasuniens contre les personnes et les compagnies qui utilisent actuellement ces propriétés. L'application de ce chapitre a été ajournée tous les 6 mois par les administrations étasuniennes qui se sont succédées depuis son adoption. Cependant, récemment le gouvernement étasunien l'a ajourné de 45 jours seulement.

À ce propos Bruno Rodríguez a relevé que ces délais sont arbitraires et que l'on espère que les esprits les plus prudents et sereins du gouvernement des États-Unis l'emporteront ainsi que les intérêts du peuple étasunien et des hommes d'affaires de ce pays qui se prononcent pour le

commerce et pour les investissements.

« Si ce chapitre est appliqué et si des mesures supplémentaires sont prises , nous sommes préparés car notre économie a une plus grande insertion dans le contexte international malgré ses difficultés, par rapport à l'époque à laquelle la Loi Helms-Burtona été signée. Cuba s'est développée et elle a évolué favorablement » a indiqué Bruno Rodríguez.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/184353-bruno-rodriguez-souligne-que-la-constitution-reaffirme-les-principes-de-la-politique-exterieure-de-la-revolution>



Radio Habana Cuba